RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Espace numérique sécurisé des agents publics de l'État (Ensap)

L'Ensap vous permet de consulter les documents suivants :

- Bulletins de paye ou de solde
- Bulletins de pension
- Attestations fiscales et décomptes de rappel éventuels
- Compte individuel de retraite.

L'Ensap vous permet également de demander la correction de votre compte individuel de retraite, d'obtenir une simulation de retraite et de demander votre départ à la retraite.

Faire la démarche en ligne (https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R54917/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Fiche de paie dans la fonction publique : quelles sont les règles ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34231)

Émetteur de la démarche en ligne : Service des retraites de l'État (SRE) - Ministère chargé des finances publiques
Vérifié le 07 décembre 2020 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)